



STOL i n f o

1/2

ogbl.lu — @ f X

Déclaration du réseau syndical mondial IndustriALL Global Union ArcelorMittal



Nous, les représentants des syndicats d'ArcelorMittal du monde entier et IndustriALL Global Union (NDLR: l'OGBL est signataire de la présente déclaration et membre fondateur d'industriall), unis dans notre engagement pour les droits et le bien-être des travailleurs, publions cette déclaration à la lumière des questions urgentes identifiées lors de notre récente réunion.

La situation critique de la santé et de la sécurité au travail (SST) chez ArcelorMittal exige une attention immédiate. La priorité accordée par l'entreprise aux résultats financiers au détriment de la sécurité et du bien-être de ses travailleurs est non seulement inacceptable, mais elle constitue également une menace directe pour la vie de ceux qui contribuent à son succès. Cela est d'autant plus frappant qu'ArcelorMittal réalise des bénéfiques records et jouit d'une situation financière solide.

à

En outre, l'approche de la direction à l'égard des syndicats concernant la santé et la sécurité au travail et les questions sociales au sens large est profondément préoccupante. L'absence de dialogue et de consultation significatifs - en dépit de la déclaration sur le site web de l'entreprise selon laquelle "une supervision supplémentaire de la sécurité est assurée par le Comité mondial de la santé et de la sécurité (GHSC) qui partage et promeut les meilleures pratiques et est présidé par le responsable de la santé et de la sécurité de l'entreprise" - a conduit à des relations tendues, appelant à un changement fondamental dans l'approche d'ArcelorMittal en matière de relations de travail.

La récente tragédie au Kazakhstan, qui a fait 46 morts, a mis en lumière le besoin essentiel d'inclure les syndicats dans les enquêtes indépendantes. Nous demandons que les représentants des travailleurs fassent partie de la commission chargée d'enquêter sur cette catastrophe et sur toute discussion relative au transfert des opérations.

En Ukraine, les travailleurs sont confrontés à un stress et à une incertitude énormes en raison de la guerre en cours. Le refus de PJSC ArcelorMittal Kryvyi Rih d'étendre la convention collective pendant la loi martiale et pour six mois supplémentaires après son expiration, ainsi que la décision de la direction de l'entreprise de n'étendre la convention collective qu'à condition que des changements soient apportés qui aggravent considérablement la situation des travailleurs, constituent une forme de chantage collectif que nous condamnons fermement. Nous exprimons notre soutien et notre solidarité indéfectibles aux travailleurs ukrainiens en ces temps difficiles. Nous demandons à ArcelorMittal de prolonger la convention collective de PJSC ArcelorMittal Kryvyi Rih pendant la période de la loi martiale et six mois après la fin de la guerre.

OGB·L

Syndicat Sidérurgie
D'Gewerkschaft – Le syndicat – Die Gewerkschaft – The trade union – O sindacato

Nous soutenons les actions prévues le 20 novembre en Bosnie-Herzégovine, le 23 novembre en Italie et le 27 novembre en République tchèque. Ces manifestations de solidarité sont essentielles pour exprimer nos préoccupations collectives et plaider en faveur du changement.

L'investissement dans la décarbonisation est un autre domaine dans lequel ArcelorMittal doit accroître considérablement ses efforts. Les stratégies d'investissement actuelles de l'entreprise ne répondent pas de manière adéquate au besoin urgent d'opérations durables et responsables. En outre, nous insistons pour que toute aide publique accordée à ArcelorMittal soit conditionnée à l'adhésion de l'entreprise à des normes strictes en matière d'emploi, de conditions de travail, de formation, de dialogue social et de santé et sécurité au travail. Les fonds publics doivent soutenir les entreprises engagées dans des pratiques commerciales responsables et éthiques.

Nous appelons les gouvernements et les institutions internationales à veiller à ce que l'aide publique, en particulier pour les efforts de décarbonisation, soit conditionnée au maintien et à l'amélioration des conditions sociales. La transition vers une économie plus verte ne doit pas se faire au détriment des droits et du bien-être des travailleurs.

Nous insistons également sur la nécessité d'une action immédiate pour garantir la sécurité des travailleurs dans toutes leurs opérations, en particulier en Afrique du Sud et en Italie, ainsi que des mesures de protection pour les travailleurs confrontés à des conditions terribles (chaleur extrême) et à des pratiques antisyndicales au Brésil. Il s'agit là d'aspects non négociables du bien-être des travailleurs.

Compte tenu de la gravité de la situation, nous nous voyons contraints d'agir. Nous envisageons de prendre des mesures à l'encontre d'ArcelorMittal, de demander des comptes à l'entreprise et de faire pression pour que des améliorations significatives soient apportées aux conditions de travail et aux droits de ses employés dans le monde entier. Nous défendrons collectivement la dignité, la sécurité et le traitement équitable de tous les travailleurs d'ArcelorMittal.

En outre, nous évaluerons notre participation au comité mixte de santé et de sécurité (CMSS) à la lumière des réponses et des mesures prises par la direction d'ArcelorMittal. La poursuite de notre participation dépendra de l'engagement de l'entreprise à répondre véritablement aux préoccupations soulevées et à mettre en œuvre les changements nécessaires.

Cette déclaration est un appel à l'action pour ArcelorMittal. Nous exigeons des changements tangibles et un engagement en faveur de la sécurité, des droits et de la dignité de tous les travailleurs dans l'ensemble de ses activités mondiales. Notre voix collective continuera à défendre ces principes fondamentaux jusqu'à ce qu'ils soient pleinement réalisés et respectés.

Publiée le 29 Novembre 2023